

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.1090
14 février 2008

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA MILLE QUATRE-VINGT-DIXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le jeudi 14 février 2008, à 10 h 15

Président: M. Samir LABIDI (Tunisie)

Le **PRÉSIDENT**: Je déclare ouverte la 1090^e séance plénière de la Conférence du désarmement. Avant de donner la parole aux orateurs inscrits sur ma liste, je voudrais saisir l'occasion pour prendre congé de deux distingués collègues, les Ambassadeurs du Brésil et d'Autriche. La mission de l'Ambassadeur Carlos da Rocha Paranhos en qualité de Représentant du Brésil à la Conférence du désarmement touche à sa fin. Depuis son arrivée à Genève en 2003, il a représenté son pays avec distinction et a agi efficacement dans les domaines du désarmement multilatéral et de la non-prolifération. Il a ainsi occupé l'année dernière les fonctions de coordonnateur pour le point 4 de l'ordre du jour. Il a également assumé avec succès d'importantes responsabilités dans d'autres secteurs du désarmement. L'Ambassadeur da Rocha Paranhos, qui a toujours fait preuve d'une grande compétence, d'éminentes qualités humaines et de beaucoup de sagesse, nous laissera un exemple à suivre pour mener à bien nos travaux. Au nom de la Conférence et à titre personnel, je voudrais souhaiter à notre cher collègue, à notre ami et à sa famille, tous nos vœux de succès et de bonheur dans ses nouvelles fonctions d'ambassadeur de son pays à Moscou. Soyez assuré, Excellence et cher ami, que vous gardez beaucoup d'amis à Genève auxquels vous manquerez certainement.

S. E. l'Ambassadeur d'Autriche, M. Wolfgang Petritsch, n'est pas parmi nous en raison d'obligations professionnelles liées à son départ. Avant d'être nommé Représentant permanent à Genève, l'Ambassadeur Petritsch a été Haut Représentant en Bosnie-Herzégovine entre 1999 et 2002. Il a ensuite été nommé à Genève où il a notamment présidé la première Conférence d'examen de la Convention d'Ottawa qui a réussi à adopter un Plan d'action visant à poursuivre les efforts en faveur de l'élimination complète des mines antipersonnel. En reconnaissance de son travail en Bosnie-Herzégovine et de sa contribution à l'élimination des mines antipersonnel, le Conseil de l'Europe et le Parlement européen ont décidé de lui attribuer le Prix européen des droits de l'homme de 2006. Je prie la délégation autrichienne de bien vouloir transmettre à l'Ambassadeur Petritsch l'expression de notre amitié et nos vœux de succès dans sa future carrière. Sont inscrits pour la séance plénière d'aujourd'hui les représentants des pays suivants: Brésil, Algérie, Sri Lanka, Malaisie, Syrie et Bulgarie. Je donne maintenant la parole au distingué Ambassadeur du Brésil.

M. da ROCHA PARANHOS (Brésil): Merci, Monsieur le Président. Ne connaissant pas la langue arabe, je m'exprimerai en français pour vous remercier très chaleureusement pour vos aimables paroles à l'égard de ma personne et de ma famille. J'espère qu'elles sont plutôt le reflet d'une amitié qui nous a liés de plus en plus et d'une reconnaissance du travail réalisé. Je ne les mérite pas, mais je vous en remercie vivement.

(L'orateur poursuit en anglais)

Monsieur le Président, je souhaite tout d'abord vous féliciter chaleureusement pour votre excellent travail en tant que premier Président de la Conférence du désarmement de l'année 2008. Les efforts que vous avez inlassablement déployés depuis l'an dernier pour consulter toutes les délégations en vue d'obtenir un consensus sur l'approbation de notre ordre du jour ainsi que sur un programme de travail méritent notre entière gratitude. Je souhaite également remercier l'ensemble des six Présidents de la session passée et féliciter, à travers vous Monsieur le Président, les présidents qui vous succéderont en 2008, ainsi que les coordonnateurs désignés pour les débats sur les points de notre ordre du jour.

(M. da Rocha Paranhos, Brésil)

Participant aujourd'hui à ma dernière séance plénière de la Conférence, j'aimerais faire quelques observations personnelles en prenant congé de vous tous. Ayant assumé quatre ans et demi durant la charge des questions de désarmement, je quitte la Conférence avec des sentiments mitigés. J'ai eu la chance de prendre part à des travaux et des débats de fond avec de très brillants diplomates doués d'une grande intelligence, qui mettent leur talent professionnel au service d'une des tâches les plus ardues et pourtant les plus importantes des relations internationales. Malgré cela, et en dépit de l'inventivité, du professionnalisme et de la bonne disposition de tous à entamer des négociations dans cette auguste enceinte, nous ne sommes pas encore parvenus au consensus nécessaire pour ramener la Conférence à la tenue de négociations efficaces dans le domaine du désarmement, après tant d'années d'inaction.

La délégation brésilienne auprès de la Conférence du désarmement s'est toujours montrée flexible face aux différentes propositions présentées ici en vue de sortir de l'impasse dans laquelle nous nous trouvons.

En 2000, notre actuel Ministre des affaires étrangères, l'Ambassadeur Carlos Amorim, avait présenté une proposition dite «proposition Amorim», à titre de contribution de la présidence brésilienne de la Conférence à la recherche d'un consensus sur un programme de travail.

Durant ma mission à Genève, nous avons aussi clairement exprimé notre soutien à la proposition dite «des Cinq Ambassadeurs» et au document de réflexion de fond présenté par l'ancien Ambassadeur des Pays-Bas; et nous avons été vivement encouragés par l'orientation novatrice donnée par notre distingué collègue polonais, l'Ambassadeur Rapacki, en 2006, qui a abouti à une initiative véritablement coordonnée des six Présidents dans la conduite des travaux de notre Conférence.

De telles expressions constantes de souplesse résultent du haut degré de priorité que le Brésil accorde sur le plan politique à la question du désarmement en tant que composante clef de sa politique étrangère et à la Conférence du désarmement en tant qu'instance unique au monde de négociation multilatérale sur le désarmement.

L'an dernier, nous avons été encouragés par les travaux de fond menés ici même. En ma qualité de coordonnateur pour le point 4 de l'ordre du jour – Arrangements internationaux efficaces pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes –, j'avais un temps repris espoir que la véritable tenue de débats très approfondis sur ce point ainsi que sur les autres points fondamentaux de notre ordre du jour puisse nous amener à franchir la dernière étape nous séparant de l'adoption d'un programme de travail sur la base du document L.1 et des déclarations présidentielles qui y sont associées.

Une fois encore, dans ce discours d'adieux, j'aimerais souligner la flexibilité du Brésil et sa volonté de démarrer les négociations.

Nous sommes déterminés à parvenir à un traité universel, non discriminatoire et internationalement et effectivement vérifiable visant l'arrêt de la production de matières fissiles; nous avons toutefois accepté d'entamer les négociations sans poser de «conditions préalables» afin de nous donner les moyens d'atteindre un tel objectif. Complément nécessaire du traité

(M. da Rocha Paranhos, Brésil)

d'interdiction complète négocié dans les années 90, le traité en question constituerait, avec ses dispositions relatives à sa vérification, une étape importante en termes de désarmement et de non-prolifération.

Nous sommes également prêts à consentir à l'ouverture de négociations sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace. À cet égard, nous nous félicitons de la proposition soumise par le Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie sur un projet de traité relatif à la prévention de l'implantation d'armes dans l'espace et de la menace ou de l'utilisation de la force contre des objets spatiaux, que les autorités de mon pays examineront de très près. Il est de la plus haute importance que l'organe de négociation qu'est la Conférence montre la voie en garantissant que l'espace reste un lieu pacifique, où les travaux de recherche scientifique et technologique permettront d'augmenter les perspectives de bien-être et de communication entre les peuples.

Le Brésil attache également une grande importance à la question des garanties de sécurité négatives. Nous considérons que la création de zones exemptes d'armes nucléaires constitue une étape importante, mais qu'elle devrait aboutir à la négociation d'un instrument universel juridiquement contraignant garantissant tous les pays qui ont renoncé à l'option nucléaire militaire contre le recours aux armes nucléaires ou la menace d'un tel recours.

Le fait que nous sommes parvenus à nous entendre sur plusieurs propositions soumises afin de sortir la Conférence du désarmement de l'impasse dans laquelle elle se trouve depuis longtemps ne fait que renforcer la détermination du Brésil en vue d'un consensus et son ferme engagement en faveur de la cause du désarmement. Pour autant, nous ne privilégions pas le traitement de certaines questions de l'ordre du jour au détriment d'autres. Les propositions faites n'ont pas toutes répondu à nos attentes, mais nous avons été en mesure de nous y rallier en toute bonne foi, dans un esprit de renforcement du multilatéralisme et de recherche de solutions concertées en faveur de la réalisation de nos objectifs communs.

Ma délégation estime que la souplesse et la disposition à entamer véritablement les négociations sont plus que jamais indispensables dans le climat de sécurité internationale qui est le nôtre actuellement. Nous avons la responsabilité collective d'éviter que la Conférence ne perde tout intérêt à la lumière des défis du moment. La perception des difficultés qui nous attendent peut varier d'un pays à l'autre, mais il est de notre devoir de tenter de négocier en toute bonne foi pour avancer sur la voie du désarmement.

Le Brésil, qui a choisi de renoncer à l'option nucléaire militaire, est profondément préoccupé par les tentatives de réinterprétation des engagements souscrits par les États dotés d'armes nucléaires au titre de l'article VI du Traité sur la non-prolifération nucléaire (TNP), comme ces mêmes États dotés d'armes nucléaires pouvaient soumettre le désarmement à de nouvelles conditions n'étant inspirées ni de la lettre ni de l'esprit du TNP. Le document final de la Conférence d'examen de 2000 établit que «la Conférence convient de mesures concrètes portant sur les points ci-après dans le cadre des efforts systématiques et progressifs déployés pour appliquer l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires». Le point de vue du Brésil est que les décisions et les engagements pris librement dans le cadre d'une conférence internationale et consacrés dans le document final, adopté par consensus, qui en est

(M. da Rocha Paranhos, Brésil)

issu constituent des obligations claires et légitimes, qui doivent être appliquées par les pays qui les ont pris en toute bonne foi.

Il est extrêmement inquiétant que, dans les doctrines militaires, il soit désormais envisagé de continuer d'avoir recours à de petites armes nucléaires très perfectionnées, non plus comme le moyen de dissuasion qu'elles étaient jusqu'ici contre les États dotés d'armes nucléaires, mais bien comme une arme utilisable face à de nouveaux dangers.

On a beaucoup parlé ici même de la nécessité pour la Conférence de s'attaquer à de nouvelles questions ou de se consacrer aux enjeux du XXI^e siècle. Dans le discours qu'il a prononcé à l'ouverture de la session de 2008, le Secrétaire général a rappelé que «le désarmement et la non-prolifération sont étroitement liés à la mission de l'Organisation des Nations Unies. Il est généralement accepté qu'ils sont indispensables au maintien de la paix et de la sécurité internationales, principe fondamental de la Charte des Nations Unies.», et il a fait observer qu'«il faut que des progrès soient accomplis [...] parce qu'un désarmement concerté empêchera la course aux armements. Or, empêcher la course aux armements, c'est apaiser les tensions. Et une fois les tensions apaisées, des ressources qui auraient servi à acheter des armes peuvent être consacrées à autre chose: la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.».

Les États en développement non dotés d'armes nucléaires ne peuvent que souscrire entièrement aux observations du Secrétaire général, surtout lorsque l'on voit les montants astronomiques encore alloués à l'armement, alors même que le monde doit encore faire face à plus de 900 millions de personnes souffrant de la faim et de malnutrition.

Pour cette raison, le Brésil estime que le désarmement est plus que jamais un enjeu du XXI^e siècle, et la Conférence du désarmement est le lieu tout indiqué pour que la communauté internationale fasse résolument avancer cette cause.

Je ne pouvais manquer ici d'exprimer toute ma reconnaissance au Secrétaire général de la Conférence, M. Sergei Ordzhonikidze, ainsi qu'au Secrétaire général adjoint, M. Tim Caughley, pour leur soutien constant, leur sagacité et leur esprit de solidarité. Je remercie également l'ensemble du personnel du secrétariat pour son professionnalisme et l'esprit d'équipe dans lequel il a travaillé, ainsi que nos interprètes qui s'acquittent toujours efficacement de leur délicate mission qui nous permet de mieux nous comprendre mutuellement. Que soient aussi remerciées les organisations non gouvernementales qui suivent nos débats et qui, gagnées par l'impatience et la déception parfois, font toujours preuve de persévérance. Enfin – et surtout –, je vous remercie tous, chers collègues, pour votre amitié et votre coopération.

Le PRÉSIDENT: Encore une fois, je vous remercie pour vos mots aimables et votre amitié. Je vous souhaite de nouveau, au nom de tous, bonne chance dans vos nouvelles fonctions. Je donne maintenant la parole au distingué Ambassadeur et Représentant permanent du Nigéria.

M. UHOMOIBHI (Nigéria) (parle en anglais): Avant toute chose, Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement, et vous assurer, vous et l'ensemble des Présidents de la session, du plein soutien et de la totale coopération de ma délégation dans la délicate mission qui vous attend cette année.

(M. Uhomoibhi, Nigéria)

J'aimerais également saisir cette occasion pour saluer l'excellent travail accompli par vos prédécesseurs, qui ont tous œuvré sans relâche en 2007 en vue de relever le niveau et l'intensité de notre participation à la Conférence.

Ces dix dernières années, soit une longue période, à chaque début de session, les débats ont toujours commencé porteurs de grands espoirs, pour s'achever dans le désespoir. L'an dernier, la Ministre des affaires étrangères de mon pays, M^{me} Joy Ogwu, a fait une déclaration dans ce sens. Cette année n'a pas échappé à la règle, mais nous pouvons briser ce cercle fait d'espoirs, d'occasions manquées et de désespoir puisque nous disposons déjà d'une feuille de route nous permettant de concentrer nos efforts. Pour une fois, il nous est possible de marquer de réels progrès: en suivant la voie tracée par la proposition des six Présidents de 2007, nous sommes parvenus à engager de franches et solides discussions, entre nous tous, sur tous les points inscrits à l'ordre du jour de la Conférence.

Les résultats de nos consultations et de nos discussions ont été bien repris dans la proposition des six Présidents, qui figure dans le document CD/2007/L.1, complété par les documents CD/2007/CRP.5 et 6. Pour ma délégation, cette proposition est une invitation faite à la Conférence de passer des paroles aux actes. Au demeurant, dans l'allocution qu'il a faite le 23 janvier 2008 devant la Conférence, le Secrétaire général de l'ONU a très justement qualifié la proposition des six Présidents de «nuancée et soigneusement pesée». Nous partageons cette vision du Secrétaire général, et appelons ceux qui ne s'y sont pas encore associés à le faire.

Bien évidemment, ma délégation est consciente que certaines délégations ne sont pas satisfaites de la proposition. Nous ne le sommes pas davantage mais, comme nous l'avons souligné précédemment, nous estimons qu'elle offre une base solide pour remettre la Conférence au travail.

Pour nous, la prise en compte des craintes de certains n'impose pas, et ne devrait pas imposer, de repartir à zéro en 2008, puisqu'il existe déjà dans la proposition des six Présidents une base autorisant le déroulement des débats. La difficulté pour nous, cette année, consiste à prendre les quelques mesures courageuses indispensables pour atteindre le but auquel nous aspirons tous et que nous sommes dans l'obligation d'atteindre par égard pour les populations que nous représentons ici.

Cela est parfaitement possible et réalisable, sachant que dès les premières semaines de cette année, la Conférence a déjà été le théâtre de déclarations et propositions importantes émanant des gouvernements britannique, américain, russe et chinois, des principaux États dotés d'armes nucléaires et, coïncidence étrange, des membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU.

De leurs interventions il ressort au moins deux messages clairs pour la Conférence du désarmement. Tout d'abord, des signes encourageants indiquent que les États dotés d'armes nucléaires sont prêts à assumer leur responsabilité en s'efforçant davantage de promouvoir la paix et la sécurité internationales. Ensuite, la communauté internationale a confiance dans la Conférence du désarmement en tant qu'instance compétente pour les négociations multilatérales sur le désarmement.

(M. Uhomoibhi, Nigéria)

Si la Conférence avait besoin d'une quelconque forme d'encouragement pour passer à l'action et s'atteler à la sérieuse tâche de négocier des traités de limitation des armements et de désarmement, ces interventions venues à point nommé viendraient largement alimenter sa réflexion.

Enfin, alors que nous venons d'entendre le discours d'adieux de l'Ambassadeur du Brésil, je tiens à m'associer à la déclaration faite par le Président de la Conférence, et souhaiter à M. da Rocha Paranhos de rencontrer tout le succès voulu dans ses futures activités.

Le PRÉSIDENT: Je remercie le distingué Ambassadeur du Nigéria pour sa déclaration et pour ses mots aimables et je l'assure de toute mon amitié. J'ai sur ma liste le Coordonnateur du Groupe des 21 qui a bien voulu, avec votre permission, prendre la parole, ainsi que l'Ambassadeur de la République arabe syrienne. Je donne maintenant la parole à la distinguée Ambassadrice et Représentante permanente de la Malaisie.

M^{me} HSU (Malaisie) (parle en anglais): Monsieur le Président, nous faisons ici une déclaration d'ordre général sur le point 3 de l'ordre du jour.

La Malaisie partage le point de vue de beaucoup selon lequel l'utilisation pacifique de l'espace est dans l'intérêt commun de l'ensemble de l'humanité. C'est conformément à cette position qu'elle s'est portée coauteur de la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique. L'adoption chaque année de ce texte par une majorité écrasante de délégations à l'Assemblée générale reflète bien l'importance et le degré d'urgence que la communauté internationale attache à cette question.

Le développement économique et technologique des pays repose de plus en plus sur les technologies spatiales. La sécurité de l'espace est donc essentielle pour garantir que les bienfaits tirés des utilisations pacifiques de l'espace profiteront à tous les pays et à toutes les populations dans le monde. La militarisation de l'espace, par ailleurs, représente une grave menace pour le bien-être de l'humanité. Elle risque de transformer ce lieu utilisé pour le bien de tous en un lieu d'affrontement et, ce faisant, de saper les fondements déjà fragiles des accords existants en matière de limitation des armements, en particulier ceux du Traité sur la non-prolifération nucléaire.

Bien que certains aient avancé qu'il n'existe pas actuellement de course aux armements dans l'espace, on ne peut nier le risque que celle-ci existe. Nous ne devrions pas attendre la militarisation de l'espace ou le début d'une course aux armements pour entamer des discussions ou des négociations sur un instrument international juridiquement contraignant: nous arriverions alors bien trop tard, et le processus s'en trouverait bien plus difficile à gérer.

Nous constatons que la prévention d'une course aux armements dans l'espace est depuis longtemps maintenant inscrite à l'ordre du jour de la Conférence. Ces deux dernières années, la Conférence a ciblé et structuré ses débats sur la question, et en tant que membre de la Conférence, la Malaisie a trouvé un grand intérêt à ces échanges. Néanmoins, il faut que la Conférence aille de l'avant. Nous tenons ici à rappeler que l'Assemblée générale a réitéré maintes et maintes fois que la Conférence du désarmement, en tant qu'unique instance de

négociation multilatérale, joue le rôle de premier plan dans la négociation d'un ou de plusieurs accords multilatéraux de désarmement, selon que de besoin, relatifs à la prévention d'une course aux armements dans l'espace sous toutes ses formes.

C'est dans un tel contexte que la Malaisie se félicite de la présentation le 12 février dernier, par le Ministre russe des affaires étrangères – au nom de la Fédération de Russie et de la Chine –, d'un projet de traité visant à empêcher l'implantation d'armes dans l'espace et le recours à la menace ou à l'emploi de la force contre des objets spatiaux. Ce texte offre à la Conférence une possibilité de remédier au problème des risques de militarisation de l'espace, et à celui de la sûreté des objets spatiaux civils et commerciaux. Nous sommes d'avis que si les instruments juridiques existants relatifs à l'espace extra-atmosphérique – tels que le Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes – ont un rôle important dans la promotion de l'utilisation pacifique de l'espace et la réglementation des activités spatiales, ils sont malheureusement insuffisants: aucun d'eux ne prend en considération les progrès et l'évolution des technologies militaires autres que les armes de destruction massive, le risque de militarisation de l'espace, le transit d'armes ou encore l'utilisation d'armes dans l'espace entraînant une menace pour les biens spatiaux civils et commerciaux.

Ma délégation considère le projet de traité visant à empêcher l'implantation d'armes dans l'espace et le recours à la menace ou l'emploi de la force contre des objets spatiaux comme une étape encourageante du processus devant aboutir à la formulation d'un nouvel instrument juridique international de prévention du positionnement d'armes dans l'espace. Nous notons que ce projet correspond à une nouvelle version du document de travail sur les «Éléments possibles d'un futur accord juridique international relatif à la prévention du déploiement d'armes dans l'espace et de la menace ou de l'emploi de la force contre des objets spatiaux» (CD/1679), présenté en 2002 par plusieurs pays, dont la Chine et la Russie. À l'évidence, le projet actuel a également pris en compte certaines des vues et suggestions formulées dans l'intervalle.

L'adoption de la proposition de traité visant à empêcher l'implantation d'armes dans l'espace et le recours à la menace ou à l'emploi de la force contre des objets spatiaux constituerait une mesure importante, en ce qu'elle viendrait renforcer le système juridique international actuel de prévention de la militarisation de l'espace et d'une course aux armements dans l'espace tout en favorisant et intensifiant les activités pacifiques. Nous attendons avec impatience la poursuite des débats sur ce projet de traité au cours des sessions à venir. Nous espérons qu'ils ouvriront la voie à des travaux ultérieurs sur la question, à la Conférence du désarmement. Compte tenu de l'évolution des choses, nous espérons que la Conférence définira un nouvel objectif pour aborder la question selon une approche globale, en engageant des débats de fond structurés dans le but d'entamer rapidement des négociations sur un traité international juridiquement contraignant relatif à la prévention de l'implantation d'armes dans l'espace. Cette étape pourrait être suivie de la mise en place d'un comité spécial doté du mandat approprié fort de l'adhésion de tous. La réalisation de cet objectif attesterait l'attachement de cette Conférence à la non-prolifération et au désarmement mais aussi à la protection et à la préservation de l'espace extra-atmosphérique.

(M^{me} Hsu, Malaisie)

Dans l'attente d'un accord sur un instrument juridiquement contraignant, la Malaisie continue de s'associer à la recommandation visant à un moratoire sur l'expérimentation des armes de toutes sortes et sur le déploiement d'armes dans l'espace. Nous nous félicitons des annonces faites unilatéralement et indépendamment par certains États, relatives à un tel moratoire. Nous pensons également que les États dotés de capacité spatiale devraient faire preuve de plus de transparence, afin de raffermir la confiance dans les intentions pacifiques qui sous-tendent leurs activités spatiales. Nous saluons à cet égard la déclaration conjointe de la Fédération de Russie et des États-Unis d'Amérique relative au Traité sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée, à la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, concernant les initiatives prises par les deux pays pour éliminer leurs missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée, conformément aux dispositions dudit Traité.

Ma délégation estime que la Conférence du désarmement peut engager un dialogue authentique et un véritable échange de vues sur les utilisations pacifiques de l'espace ainsi que sur l'implantation ou l'utilisation future d'armes dans l'espace. Nous devrions chercher à garantir que l'espace ne cessera jamais d'être perçu comme un bien commun de l'humanité, qui appartient à la communauté internationale. Cela fait maintenant plusieurs années que la question de la prévention d'une course aux armements dans l'espace figure à l'ordre du jour de la Conférence du désarmement. Faisons en sorte que cette année soit celle où nous montrerons une détermination plus ferme à régler cette question essentielle pour garantir que les intérêts supérieurs de l'humanité sont bien respectés.

Enfin, Monsieur le Président, je souhaite m'associer à la déclaration que vous avez faite au sujet de notre éminent collègue, l'Ambassadeur du Brésil.

Le PRÉSIDENT: Je remercie la distinguée Ambassadrice de Malaisie pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole au distingué Ambassadeur de Bulgarie.

M. DRAGANOV (Bulgarie) (parle en anglais): Puisque c'est la première fois que je prends la parole depuis le début de la session, j'aimerais saisir cette occasion pour vous féliciter, Monsieur le Président, pour la façon exemplaire dont vous vous acquittez de vos fonctions de président de la Conférence du désarmement, et vous souhaiter toute la réussite voulue, à vous et aux autres distingués membres du groupe des six Présidents de la session.

Je prends la parole pour faire une annonce. En plusieurs occasions précédemment, la Bulgarie a fait part de sa profonde préoccupation quant aux conséquences humanitaires pour les populations civiles de l'utilisation des sous-munitions. J'ai le plaisir, à cet égard, de vous informer qu'hier, 13 février 2008, le Conseil des ministres de la République de Bulgarie a adopté une décision imposant un moratoire sur l'utilisation des sous-munitions que détiennent actuellement les forces armées bulgares, en attendant l'entrée en vigueur d'un traité international interdisant l'emploi, la production, le transfert, ainsi que le stockage des sous-munitions qui infligent aux civils un préjudice inadmissible.

(M. Draganov, Bulgarie)

La Bulgarie a bon espoir que d'autres pays suivront la même voie et matérialiseront par des mesures concrètes leur préoccupation à l'égard des graves conséquences humanitaires des sous-munitions.

J'aimerais réaffirmer la position de la Bulgarie: le temps est largement venu pour la communauté internationale d'engager les négociations sur un instrument international, juridiquement contraignant, interdisant l'emploi, la production, le transfert, ainsi que le stockage des sous-munitions qui infligent aux civils un préjudice inadmissible.

Enfin, permettez-moi de m'associer aux félicitations et aux bons vœux que vous avez exprimés à nos distingués collègues, l'Ambassadeur da Rocha Paranhos et l'Ambassadeur Petritsch, qui quittent la Conférence pour d'autres tâches importantes. Sur un plan plus personnel, j'aimerais ajouter que je suis triste de perdre deux bons amis qui sont assis à côté de moi, aux séances de la Conférence du désarmement pour l'un et aux réunions qui se tiennent dans le cadre de l'Union européenne pour l'autre.

Le PRÉSIDENT: Je remercie l'Ambassadeur de Bulgarie pour sa déclaration et pour ses mots aimables adressés à la présidence. Je donne maintenant la parole au distingué Ambassadeur de Suisse.

M. STREULI (Suisse): Merci Monsieur le Président. J'aimerais d'abord dire à notre collègue et ami Carlos Antonio da Rocha Paranhos que je regrette énormément son départ. Il nous manque déjà. Monsieur le Président, ma délégation souhaite intervenir sur le point 3 de l'ordre du jour relatif à la prévention d'une course aux armements dans l'espace. La problématique de l'utilisation durable de l'espace est un sujet qui continue de gagner en importance. Ceci s'explique aisément. Les systèmes spatiaux sont devenus une infrastructure critique essentielle à la prospérité et à la sécurité d'un grand nombre de pays. Il suffit de mentionner le rôle de ces systèmes dans les domaines des communications, de la navigation ou de la collecte de renseignements sur l'environnement pour illustrer cet état de fait. Garantir la sécurité de cette infrastructure critique doit donc être un objectif commun en faveur duquel la Conférence du désarmement doit s'engager. Au vu de certains développements préoccupants qui pourraient à terme remettre en question le principe de l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques consacrées par le Traité de 1967 sur l'espace extra-atmosphérique, cette assemblée a un important rôle à jouer. Par conséquent, la Suisse souhaite exprimer toute sa gratitude à la Russie pour ses efforts visant à promouvoir le dialogue sur les questions de prévention d'une course aux armements dans l'espace au sein de la Conférence, et lui sait tout particulièrement gré d'avoir soumis ici, conjointement avec la Chine, le 12 février, par l'entremise de son Ministre des affaires étrangères, M. Lavrov, un projet de traité portant sur la prévention du déploiement d'armes dans l'espace extra-atmosphérique et de la menace ou de l'emploi de la force contre des objets spatiaux. La Suisse soutient les objectifs généraux énoncés dans ce document et estime que ce projet de traité correspond à une intéressante phase de travail. Il est néanmoins clair que de nombreux points d'ordre technique ou juridique doivent être étudiés de manière plus approfondie, et que d'importants obstacles politiques doivent être franchis si nous voulons être en mesure de trouver un accord sur une telle thématique. La Suisse appuie donc l'examen par la Conférence de ce projet de traité et prendra pleinement part aux discussions y relatives, à commencer par les séances informelles du 21 février prochain. Ma délégation souhaite

(M. Streuli, Suisse)

également attirer l'attention sur le fait que l'élaboration d'un traité ayant pour objet de prévenir le déploiement d'armes dans l'espace ne représente qu'une des voies que nous devons étudier davantage afin de consolider la sécurité des infrastructures spatiales. La mise au point de mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales représente une dimension tout aussi importante et mérite toute notre attention. Lors de sa dernière session, l'Assemblée générale des Nations Unies a souligné l'importance de cette approche dans le cadre d'une résolution, la résolution 62/20, que la Suisse a pleinement soutenue. Mon pays est donc convaincu de la nécessité d'approfondir les discussions relatives à de telles mesures dans le cadre de la Conférence. À notre sens, ces discussions devraient ouvrir un large spectre et porter notamment sur des initiatives telles que celles portant sur l'élaboration d'un code de conduite pour les activités spatiales.

Enfin, comme cela a déjà été souligné par d'autres délégations, les activités civiles et militaires dans l'espace sont de plus en plus étroitement imbriquées. Cet état de fait requiert une coopération plus étroite entre la Conférence et les organismes des Nations Unies chargés des questions spatiales, à commencer par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Monsieur le Président, vous êtes à la fin de votre mandat et j'aimerais vous féliciter de la façon avec laquelle vous avez dirigé nos débats.

Le PRÉSIDENT: Je remercie le distingué Ambassadeur de la Suisse pour sa déclaration et pour ses mots aimables adressés à la présidence. Je donne maintenant la parole au distingué représentant de la Fédération de Russie.

M. VASILIEV (Fédération de Russie) (parle en anglais): Je prévois de faire une déclaration de portée générale et, à cet égard, je pourrais peut-être intervenir après le distingué représentant de Sri Lanka, puisque je crois comprendre que sa déclaration sera également de portée générale. Je m'en remets à vous.

Le PRÉSIDENT: Je remercie le distingué représentant de la Fédération de Russie. Nous voici à la fin de la dernière séance plénière de la Conférence du désarmement sous la présidence de la Tunisie. Voilà des mois que la délégation tunisienne travaille sans relâche au service de la Conférence du désarmement et de l'avancement de ses travaux. Dès le premier jour, notre pays a mesuré à sa juste valeur la dimension de cette responsabilité et de sa portée toute particulière. Forte de ses convictions profondes faites d'ouverture, de dialogue et de modération ainsi que des relations d'amitié et de coopération qu'elle entretient avec les pays membres de notre instance, la Tunisie agit avec volonté et détermination, pour faire de sa présidence de la Conférence une œuvre utile au service des aspirations de cette instance. Je rappelle encore une fois l'importance que nous avons accordée aux consultations en toute transparence avec les délégations, que nous avons engagées dès octobre à New York et poursuivies jusqu'à la dernière heure de notre présidence. Nous avons ainsi relevé un esprit constructif de toutes les parties qui gagnerait à être conforté davantage encore. Cette atmosphère positive a notamment permis l'adoption rapide de l'ordre du jour, la mise en place d'un calendrier d'activités et la désignation des coordonnateurs pour les points de l'ordre du jour. Avec la participation positive de toutes les régions, la Conférence s'est alors mise immédiatement au travail avec un programme fourni prévoyant d'ores et déjà la venue d'experts de différentes institutions. Voilà le défi que relèvent

(Le Président)

avec succès toutes les délégations devant une opinion publique qui attend beaucoup et depuis longtemps des signes forts de la Conférence du désarmement. Un tel défi n'est pas une gageure impossible quand, en quelques semaines, notre assemblée a fait l'événement en recevant dès le premier jour d'ouverture de ses travaux d'éminentes personnalités qui ont délivré d'importants messages à la Conférence, et je cite chronologiquement et avec un grand plaisir M. Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies, M. Abdelwaheb Abdallah, Ministre des affaires étrangères de la République tunisienne, M. Des Browne, Ministre de la défense du Royaume-Uni, M. Thomas D'Agostino, Administrateur de la National Nuclear Security Administration des États-Unis d'Amérique, et M. Sergei Lavrov, Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie. Je citerai également le message de M. Yang Jiechi, Ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine, dont l'Ambassadeur de Chine nous a donné lecture. Cette liste de personnalités prestigieuses ne peut que montrer l'ampleur de la responsabilité qui incombe à la Conférence du désarmement et rappeler la dimension des attentes de nos pays. Ce contexte, objectivement favorable, mérite un effort encore plus déterminé de notre part à tous si nous voulons arriver à des résultats tangibles. Maintenons cet élan au niveau de la Conférence. Telles sont les vertus du multilatéralisme que nous devons garder à l'esprit dans toute action pour permettre à la Conférence d'aller de l'avant, loin de toute politisation de cette auguste assemblée qui demeure l'unique instance de négociation en matière de désarmement.

Il me reste un agréable devoir dont je m'acquitte avec un plaisir particulier, celui de vous remercier infiniment toutes et tous. J'ai trouvé auprès de vous un esprit d'amitié, tout l'encouragement et le soutien souhaités ainsi qu'une collégialité agissante qui nous permettent de dire que nous nous sommes acquittés au mieux, dans la mesure des moyens de notre délégation, de notre tâche à la présidence. C'est pour moi également l'occasion de remercier mes six collègues qui ont présidé la Conférence en 2007, particulièrement l'Ambassadeur de Syrie auquel j'ai succédé, et d'adresser aussi mes meilleurs vœux de succès à mes collègues et amis, les cinq autres Présidents de 2008, l'Ambassadeur de Turquie, l'Ambassadeur d'Ukraine, l'Ambassadeur du Royaume-Uni, l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique et, enfin, l'Ambassadeur du Venezuela, ainsi qu'aux coordonnateurs pour les divers points de l'ordre du jour. Je tiens à assurer tous ces collègues que ma délégation est pleinement disposée à continuer de travailler en totale coopération avec les cinq autres Présidents tout au long de l'année 2008. Je suis persuadé qu'ils trouveront auprès de toutes les délégations la disponibilité et l'esprit de collaboration dont ils ont honoré la délégation tunisienne. Mes sincères vœux de succès ainsi que mon soutien et mes encouragements vont à mon collègue et ami, l'Ambassadeur de Turquie, M. Üzümcü, à qui revient l'honneur de présider la Conférence du désarmement. Je voudrais adresser aussi mes vifs remerciements au personnel du secrétariat de la Conférence du désarmement pour son assistance et sa disponibilité. Je salue ici ses compétences et son efficacité sous la conduite du Secrétaire général de la Conférence, M. Ordzhonikidze et de son adjoint, M. Tim Caughley. Mes chaleureux remerciements vont également aux interprètes qui, avec une compétence méritoire et une grande finesse, ont accompagné nos travaux. Merci de votre attention. Je donne maintenant la parole au distingué Ambassadeur de Sri Lanka.

M. JAYATILLEKA (Sri Lanka) (parle en anglais): Monsieur le Président, je vais dans un premier temps prendre la parole au nom du Groupe des 21, puis ajouterai quelques mots au nom de Sri Lanka, mais vous le préciserai le moment venu.

(M. Jayatilleka, Sri Lanka)

Lors de la réunion du Groupe des 21 que nous avons tenue hier, nous avons exprimé la fierté que nous ressentons tous à vous compter, vous qui êtes membre du Groupe, comme Président de la Conférence en cette période de la session. Vous et votre équipe avez fait preuve de dynamisme et d'esprit de décision. Votre présidence a été placée sous le signe de l'action, ce qui nous a donné un excellent départ dans nos travaux. Tout en étant énergique, vous avez su faire preuve d'équité d'ouverture et de pondération, sillonnant en tous sens la Conférence dans un déferlement de consultations. Nous avons tous été tenus informés, nous avons tous été consultés. Vous avez été le représentant de l'esprit du Groupe des 21, vous gardant de toute subjectivité qui favoriserait un bloc plutôt qu'un autre, y compris le Groupe des 21. Vous vous êtes montré amical, fraternel mais ferme aussi lorsque la situation l'imposait. Pour tout cela, Monsieur le Président, le Groupe des 21 vous remercie, vous et votre équipe avisée pour votre direction éclairée pendant la période qu'a duré votre présidence. Je vous remercie personnellement, Monsieur le Président.

Maintenant, je vais ajouter quelques mots au nom de la délégation sri-lankaise pour remercier notre collègue brésilien, l'Ambassadeur Carlos Antonio da Rocha Paranhos, et lui faire nos adieux. Nous n'avons travaillé avec lui que sur une courte durée, mais nous nous sommes rencontrés et avons pu dialoguer en de multiples occasions. Nous avons couramment recours au terme «distingué» dans nos propos de tous les jours, mais je pense que ce qualificatif sied parfaitement à notre collègue, l'Ambassadeur du Brésil, qui va nous priver bientôt de sa compagnie. Je suis désolé de le voir partir. Il va me manquer, et je n'oublierai pas cette savante combinaison de grande culture, d'élégance, de sincérité et de discernement qui le caractérise. Merci à vous et au revoir.

Le PRÉSIDENT: Je remercie l'Ambassadeur de Sri Lanka pour sa déclaration et pour les mots aimables et impressionnants adressés par le Groupe des 21 à la présidence. Je donne maintenant la parole au distingué Ambassadeur de la Syrie, M. Hamoui.

(L'orateur poursuit en arabe)

Vous avez la parole, Monsieur.

M. HAMOUI (République arabe syrienne) (parle en arabe): Je suis heureux, Monsieur le Président, de pouvoir m'associer à l'Ambassadeur de Sri Lanka et vous exprimer notre gratitude pour votre présidence éclairée; la première présidence de la session requiert en général de grands efforts et un énorme travail. Vous vous êtes acquitté de votre tâche avec efficacité, avec le soutien de votre délégation. Je n'exagère pas si je dis qu'avec les contacts intensifs que nous avons eus à New York et ici, à Genève, vous êtes parvenu à insuffler espoir et optimisme dans les esprits de nombre des membres de la Conférence.

Sous votre présidence, nous avons entendu d'importantes déclarations, à commencer par celle du Secrétaire général de l'ONU, suivie de celle du distingué Ministre tunisien des affaires étrangères, du Ministre de la défense du Royaume-Uni, de l'Administrateur de la National Security Agency des États-Unis d'Amérique, du Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie et de l'intervention du Ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine.

(M. Hamoui, République arabe syrienne)

Dans ce contexte, permettez-moi d'exprimer, au nom de l'ensemble de ma délégation, nos remerciements aux Ministres des affaires étrangères de la Fédération de Russie et de la Chine pour l'initiative relative à l'utilisation pacifique de l'espace. Nous espérons que nous pourrions attaquer directement les travaux de fond sur la base de cette initiative, de façon à pouvoir l'adopter en tant qu'instrument international juridiquement contraignant.

J'aimerais remercier les coordonnateurs pour leurs efforts louables, engagés grâce aux efforts que vous avez vous-même déployés. Nous leur souhaitons de réussir dans leur entreprise et les invitons à faire preuve de patience et de persévérance.

J'aimerais également souhaiter au Président turc qui vous succède tous mes vœux de réussite. Ma délégation n'épargnera aucun effort pour coopérer avec lui comme avec tous les Présidents de la session de 2008.

Enfin, nous regrettons d'avoir à faire nos adieux aux Ambassadeurs du Brésil et de l'Autriche. Nous leur souhaitons d'être heureux sur un plan personnel et de réussir sur le plan professionnel. Nous n'oublierons jamais notre ami l'Ambassadeur Carlos da Rocha, pour l'œuvre qu'il a accomplie ici, à la Conférence; nous n'oublierons pas non plus son sourire et sa grande sagesse. Nous adressons également à l'Ambassadeur d'Autriche tous nos vœux de réussite. J'aimerais aussi saluer l'annonce faite par le Gouvernement bulgare du gel de l'utilisation des sous-munitions. J'espère que d'autres pays l'imiteront, en nombre.

Le PRÉSIDENT (parle en arabe): Je vous remercie pour votre déclaration et pour les paroles aimables que vous m'avez adressées.

(L'orateur poursuit en français)

Je donne maintenant la parole au distingué représentant de la Fédération de Russie.

M. VASILIEV (Fédération de Russie) (parle en russe): Aujourd'hui, Monsieur le Président, se tient la dernière séance plénière de votre mandat à la présidence de la Conférence du désarmement. Ma délégation a travaillé main dans la main avec vous en qualité de coordonnateur du Groupe des États d'Europe orientale et, tout comme vous, nous passons les rênes à notre bon voisin, la Roumanie.

Votre tâche n'a pas été aisée au début des travaux de la session de 2008 de la Conférence. Le nombre important de consultations menées auprès des délégations, de vos collègues du groupe des six Présidents, des Présidents de cette année, vous a permis de garantir l'adoption rapide de l'ordre du jour de la Conférence. Parallèlement aux efforts continuellement déployés en vue d'atteindre un consensus sur le programme de travail de la Conférence, des débats thématiques informels se tiennent actuellement sur tous les points de l'ordre du jour que nous avons adopté. Vous avez présenté les coordonnateurs désignés pour ces débats ainsi qu'un calendrier pour la première partie de la session de cette année. Nous estimons que toutes les activités menées par vos soins et sous votre présidence constituent une excellente base pour les travaux ultérieurs de la Conférence sous la présidence de la Turquie, visant à parvenir à un compromis sur le programme de travail de notre Conférence, et nous vous souhaitons de réussir dans cette entreprise.

(M. Vasiliev, Fédération de Russie)

J'aimerais tout particulièrement souligner la participation aux travaux de la Conférence de dirigeants de haut niveau pendant votre mandat, à savoir le Secrétaire général de l'ONU, à l'ouverture de la session, les Ministres des affaires étrangères de la Tunisie et de la Fédération de Russie, le Ministre de la défense du Royaume-Uni, le responsable de la Nuclear Security Administration des États-Unis, ainsi que le discours prononcé devant la Conférence par le Ministre chinois des affaires étrangères. Nous y voyons là des signaux politiques éloquents du soutien à notre instance et à son rôle important pour le désarmement, la non-prolifération et le renforcement de la sécurité internationale.

Pour conclure, permettez-moi de m'associer au discours adressé à l'Ambassadeur Paranhos, qui vient d'être nommé Ambassadeur à Moscou. Je ne pense pas révéler un secret en disant que certains de nos autres collègues doivent également être nommés à Moscou comme ambassadeur de leur pays. Ainsi, la Conférence du désarmement est en train de devenir une sorte d'atelier de forgeron pour Moscou, et bien évidemment nous ne pouvons que nous en féliciter. Nous espérons que, dans leurs nouvelles attributions, ils se montreront aussi brillants que dans les fonctions qu'ils ont assumées ici, et aussi radieux que le ciel qui nous est donné à voir aujourd'hui, à Genève.

Le PRÉSIDENT: Je remercie le distingué représentant de la Fédération de Russie pour sa déclaration et pour ses mots aimables adressés à la présidence. Je donne maintenant la parole au distingué Ambassadeur de Chine.

M. WANG (Chine) (parle en chinois): Le mois dernier, sous votre direction avisée, la Conférence du désarmement a fait des progrès importants. Non seulement elle a adopté sans heurt son ordre du jour, mais elle a aussi bénéficié de la participation de personnalités de haut niveau. Un bel élan a été donné aux travaux de la Conférence, et une base solide a été établie pour nos travaux de cette année, afin d'en garantir le succès. Les autorités de mon pays souhaitent vous exprimer leur reconnaissance, Monsieur le Président.

La délégation chinoise aimerait s'associer aux autres orateurs et remercier le distingué Ambassadeur du Brésil pour le travail qu'il a accompli. Le Brésil a déployé d'immenses efforts pour faire avancer les travaux de la Conférence, la manifestation la plus remarquable de ces efforts étant la proposition Amorim. J'ai aussi l'espoir que la Conférence fera tout son possible pour s'acquitter de sa tâche.

Le PRÉSIDENT: Je remercie le distingué Ambassadeur de Chine pour sa déclaration et pour ses mots aimables adressés à la présidence. Je donne maintenant la parole au distingué Ambassadeur du Maroc.

M. LOULICHKI (Maroc): Monsieur le Président, ma délégation a déjà eu l'occasion, comme vous le savez, d'exprimer ses positions sur les grands sujets soumis pour examen à la Conférence du désarmement. Ma délégation appuie la déclaration faite par l'Ambassadeur de Sri Lanka au nom du Groupe des 21. Elle tient à vous féliciter, en votre qualité de premier Président de la Conférence du désarmement pour l'année 2008, pour la manière dont vous avez conduit les travaux de la Conférence, pour votre disponibilité, votre écoute attentive, votre bienveillance et votre sourire constant. Dans toutes les délégations, vous avez réussi à générer un climat propice qui a permis de faire avancer les travaux de la Conférence de manière

(M. Loulichki, Maroc)

pragmatique et constructive. La participation de personnalités de haut niveau à la Conférence témoigne du regain d'intérêt de la communauté internationale pour les questions du désarmement. Ceci est à mettre à votre crédit et à celui des cinq autres Présidents de la Conférence. Il est vrai que la Conférence a pu fonder ses travaux sur les efforts déployés par les Présidents de la Conférence pour 2007. Cette satisfaction ne doit pas nous faire oublier la nécessité pour la Conférence du désarmement de prendre un nouvel élan et de répondre véritablement à sa vocation d'unique instance multilatérale pour réaliser le désarmement général souhaité. L'une des frustrations de la diplomatie, multilatérale en particulier, est de voir partir des collègues estimés et des amis avec lesquels nous avons travaillé, parfois intensément, et dont nous avons pu apprécier les qualités tant professionnelles qu'humaines; c'est amplement le cas pour l'Ambassadeur du Brésil, M. Carlos Antonio da Rocha Paranhos, et l'Ambassadeur d'Autriche, M. Wolfgang Petritsch, auxquels je voudrais souhaiter une bonne continuation dans leur remarquable parcours diplomatique.

Le PRÉSIDENT: Je remercie le distingué Ambassadeur du Maroc pour sa déclaration et pour ses mots aimables adressés à la présidence. Cher Ambassadeur et ami, merci encore une fois. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadrice d'Italie.

M^{me} FIORI (Italie) (parle en anglais): En tant que coordonnatrice du Groupe occidental, j'aimerais vous remercier, Monsieur le Président et cher Ambassadeur Labidi, pour l'excellent travail accompli. Je pense que votre direction sans heurt et intelligente des travaux de la Conférence nous a considérablement aidés à atteindre de bons résultats jusqu'ici.

J'aimerais également vous remercier pour votre détermination et vos efforts inlassables. Vous vous êtes toujours montré disponible pour chacun d'entre nous, et je pense que cette dimension humaine de votre personne est extrêmement importante; j'aimerais donc vous en remercier tout particulièrement.

Parallèlement, je souhaite la bienvenue au nouveau Président, le représentant de la Turquie, et saisis cette occasion pour exprimer tous nos vœux à l'Ambassadeur da Rocha Paranhos et à l'Ambassadeur Petritsch dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions.

Le PRÉSIDENT: Je remercie la distinguée Ambassadrice d'Italie pour sa déclaration et pour ses mots aimables adressés à la présidence. Je remercie aussi tous les membres du Groupe occidental. Je donne maintenant la parole au distingué Ambassadeur du Pakistan.

M. KHAN (Pakistan) (parle en anglais): Nous nous associons à la déclaration faite par l'Ambassadeur Jayatilleka au nom du Groupe des 21.

J'interviens, Monsieur le Président, afin de vous féliciter pour votre direction avisée de la Conférence et saluer le travail considérable accompli par votre délégation, qui s'est montrée efficace. Pour résumer, quatre mots peuvent caractériser votre présidence: concentration, ardeur, intégration et élégance. Nous ne doutons pas que votre successeur, l'Ambassadeur Üzümcü de Turquie mettra à profit ce que vous avez construit.

(M. Khan, Pakistan)

Je me joins à vous et à la Conférence pour reconnaître la contribution considérable de l'Ambassadeur Carlos da Rocha Paranhos, et pour lui souhaiter de réussir dans ses nouvelles fonctions à Moscou. J'aimerais également mentionner le travail inestimable accompli par l'Ambassadeur Petritsch en différentes instances de l'ONU. Nous lui souhaitons plein succès.

Le PRÉSIDENT: Je remercie le distingué Ambassadeur du Pakistan pour sa déclaration et pour ses mots aimables adressés à la présidence. Je donne maintenant la parole au distingué représentant de l'Algérie.

M. KHELIF (Algérie) (parle en arabe): L'Ambassadeur d'Algérie aurait dû être présent à cette séance, mais des raisons indépendantes de sa volonté l'ont contraint à s'absenter de Genève.

Monsieur le Président, tous les orateurs qui m'ont précédé ont dit avec éloquence l'importance des travaux que vous avez entrepris depuis l'an dernier, en concertation avec votre prédécesseur, l'Ambassadeur de Syrie, et avec les six Présidents de cette année, qui ont abouti à un calendrier et à un ordre du jour qui servent de base à nos travaux, ainsi qu'à la participation de personnalités éminentes à la Conférence. Soyez donc de nouveau remercié, Monsieur le Président, ainsi que votre délégation et l'ensemble des six Présidents. La délégation algérienne est disposée à coopérer avec eux, comme elle l'a fait avec vous. Elle aimerait également s'associer à tous ceux qui ont exprimé leurs remerciements et leur reconnaissance à l'Ambassadeur du Brésil, et lui souhaiter plein succès à Moscou. Son départ de la Conférence est assurément une perte, mais nous sommes convaincus que son successeur déploiera la même énergie et le même dynamisme au sein de notre instance.

La délégation algérienne a pris note de la proposition avancée par le Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie et l'Ambassadeur de la Chine au nom du Ministre des affaires étrangères de son pays. Cette proposition a été transmise à notre capitale, pour examen. Nous espérons que le temps accordé aux débats sur la question de l'espace extra-atmosphérique sera suffisant pour examiner la proposition et apporter les clarifications nécessaires. Nous espérons bien que ce texte nous aidera à avancer dans nos travaux.

Le PRÉSIDENT: (parle en arabe): Je remercie le représentant de l'Algérie pour sa déclaration et ses paroles aimables et fraternelles à mon égard.

(L'orateur poursuit en français)

Enfin je voudrais, pendant quelques secondes, sortir un peu du cadre protocolaire pour dire aux délégations qu'au sein de l'équipe des six Présidents un bon travail est réalisé dans des conditions exemplaires d'amitié et de franchise. Nous poursuivrons dans ce même état d'esprit. L'essentiel est devant nous. Je voudrais donc encore une fois adresser tous mes vœux à mon ami l'Ambassadeur de Turquie qui va présider nos travaux, avec sa sagesse et ses compétences bien connues. Je remercie encore une fois le Secrétaire général, le secrétariat et les interprètes. Nos travaux sont ainsi terminés pour aujourd'hui. La prochaine séance plénière de la Conférence se tiendra sous la présidence de l'Ambassadeur de Turquie, le mardi 19 février 2008 à 10 heures, dans cette même salle.

La séance est levée à 11 h 25.
